

# La France organise un pont aérien pour faire venir plus de 900 saisonniers marocains en Corse

Pour sauver les récoltes de clémentines, les agriculteurs corses ont financé cinq vols devant acheminer ces travailleurs agricoles. Un protocole exceptionnel a été mis en place.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 2 heures



Les vols retour des 902 personnes concernées ont également été financés par les agriculteurs locaux.

*Alexey Novikov - stock.adobe.com*

Plus de 900 travailleurs agricoles marocains vont arriver en Corse à partir de vendredi pour «*sauver les récoltes*» de clémentines sur l'île, à la faveur d'un protocole sanitaire et diplomatique «*exceptionnel*», a-t-on appris mercredi auprès des autorités.

Ces 902 ressortissants marocains doivent atterrir en Corse à partir de vendredi, à bord de cinq vols financés *«par les agriculteurs corses, qui avaient peur de perdre leurs récoltes et pour lesquels il s'agit d'un impératif»*, a expliqué à l'AFP Didier Leschi, directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui a mis en place ce protocole négocié avec le Centre interministériel de crise (CIC), rattaché au Premier ministre, la préfecture de Haute-Corse ainsi que les autorités marocaines.

La pandémie du coronavirus et la fermeture des frontières extérieures de l'Union européenne avaient mis un frein à l'arrivée des travailleurs saisonniers, notamment ceux en provenance du Maghreb qui représentent une part essentielle des saisonniers étrangers en France.

*«Tous ces travailleurs marocains seront testés au Covid-19 au départ et à l'arrivée, puis sept jours après leur arrivée»*, souligne Didier Leschi.

Pour faire venir ces travailleurs, l'OFII a dû *«négocier un protocole exceptionnel avec les autorités marocaines pour que les personnes puissent circuler au sein du Maroc pour pouvoir prendre les vols»*, après avoir été reçues par les bureaux de l'Office à Casablanca, ajoute M. Leschi.

Les vols retour des 902 personnes concernées ont également été financés par les agriculteurs locaux, qui produisent entre 20 et 30.000 tonnes de clémentines chaque année et auprès desquels les travailleurs saisonniers bénéficieront de contrats de *«trois ou quatre mois»*, poursuit-on de même source.